

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2008 B 04534
Numéro SIREN : 502 705 106
Nom ou dénomination : 2B2M

Ce dépôt a été enregistré le 11/12/2020 sous le numéro de dépôt 108036

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

DATE DEPOT : 11-12-2020

N° DE DEPOT : 108036

N° GESTION : 2008B04534

N° SIREN : 502705106

DENOMINATION : 2B2M

ADRESSE : 83 rue de Reuilly 75012 Paris

MILLESIME : 2019

SAS 2B2M
83 rue de Reuilly
75012 PARIS 12

Etats financiers

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

 **Sommaire****1. Comptes annuels**

Bilan actif	2
Bilan passif	3
Compte de résultat	4
Compte de résultat (suite)	5
Annexe	

2. Détail des comptes

Bilan détaillé	12
Compte de résultat détaillé	16

3. Liasse fiscale

 **Bilan actif**

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/2019	Net au 31/12/2018
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	3 967		3 967	3 967
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	6 674	5 190	1 484	
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	48 400		48 400	48 400
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 655		1 655	1 655
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	60 696	5 190	55 506	54 022
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	49 686		49 686	97 732
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	493 492		493 492	567 728
Autres créances	146 525		146 525	170 384
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	431		431	16 027
Charges constatés d'avance (3)				18 549
TOTAL ACTIF CIRCULANT	690 134		690 134	870 421
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	750 830	5 190	745 640	924 443
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

 **Bilan passif**

	au 31/12/2019	au 31/12/2018
CAPITAUX PROPRES		
Capital	80 000	80 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	80	80
Réserves statutaires ou contactuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	112 161	121 927
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-43 779	-9 741
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total	148 462	192 266
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Total		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (3)	17 560	53 560
Emprunts et dettes diverses (4)	74 128	65 300
Avances et commandes reçues sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	257 647	427 287
Dettes fiscales et sociales	222 917	171 463
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	24 927	14 566
Produits constatés d'avance (1)		
Total	597 178	732 176
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	745 640	924 443
(1) Dont à plus d'un an (a)	17 551	732 176
(2) Dont à moins d'un an (a)	579 627	
(3) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	9	9
(4) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

 **Compte de résultat**

	31/12/2019	31/12/2018
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises	1 867	
Production vendue (biens)	330 968	478 822
Production vendue (services)	25 140	237 201
Chiffre d'affaires net	357 975	716 023
Dont à l'exportation	81 788	
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges		258 300
Autres produits	19	26 341
Total I	357 994	1 000 665
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock	48 046	70 991
Achats de matières premières et autres approvisionnements	3 117	
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	399 129	603 109
Impôts, taxes et versements assimilés		-500
Salaires et traitements		7 536
Charges sociales		2 421
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	99	20
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	8 137	322 398
Total II	458 528	1 005 974
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-100 533	-5 310
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)		
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V		
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)		1 431
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI		1 431
RESULTAT FINANCIER (V-IV)		-1 431
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	-100 533	-6 741

Compte de résultat (suite)

	31/12/2019	31/12/2018
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	56 859	
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total VII	56 859	
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	105	
Sur opérations en capital		3 000
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total VIII	105	3 000
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	56 754	-3 000
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
Total des produits (I+III+V+VII)	414 854	1 000 665
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	458 633	1 010 405
BENEFICE OU PERTE	-43 779	-9 741
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS 2B2M

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019, dont le total est de 745 640 EURO et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 43 779 EURO.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 01/01/1900 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-01 du 20 avril 2018.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en EURO.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations, les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks. Les intérêts sont exclus pour la valorisation des stocks.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Créances

Les créances sont valorisées à la valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

 Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 967			3 967
Immobilisations incorporelles	3 967			3 967
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	5 091	1 583		6 674
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	5 091	1 583		6 674
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	48 400			48 400
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	1 655			1 655
Immobilisations financières	50 055			50 055
ACTIF IMMOBILISE	59 113	1 583		60 696

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		1 583		1 583
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		1 583		1 583
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Amortissements des immobilisations

	Au début l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	5 091	99		5 190
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	5 091	99		5 190
ACTIF IMMOBILISE	5 091	99		5 190

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 641 672 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	1 655		1 655
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	493 492	493 492	
Autres	146 525	146 525	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	641 672	640 017	1 655
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients factures a etablr	64 265
FOURNISSEURS RRR AVOIRS A RECEVOIR	12 000
Total	76 265

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 80 000,00 EURO décomposé en 800 titres d'une valeur nominale de 100,00 EURO.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 597 178 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	9	9		
- à plus de 1 an à l'origine	17 551			17 551
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	257 647	257 647		
Dettes fiscales et sociales	222 917	222 917		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	99 055	99 055		
Produits constatés d'avance				
Total	597 178	579 627		17 551
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	44 011			

 Bilan détaillé

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits assimilés	3 967,00		3 967,00	3 967,00
20500001 - CHARTRE GRAPHIQUE CHE	1 983,50		1 983,50	1 983,50
20500002 - CHARTRE GRAPHIQUE RPG	1 983,50		1 983,50	1 983,50
Immobilisations corporelles				
Autres immobilisations corporelles	6 673,67	5 190,13	1 483,54	-0,20
21830000 - MATERIEL DE BUREAU ET IN	6 673,67		6 673,67	5 091,13
28183000 - AMORT MATERIEL BUREAU		5 190,13	-5 190,13	-5 091,33
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	48 400,00		48 400,00	48 400,00
26130000 - TITRES MLP	48 400,00		48 400,00	48 400,00
Autres immobilisations financières	1 655,09		1 655,09	1 655,09
27560000 - DEPOT GARANTIE PASSAGE	1 655,09		1 655,09	1 655,09
ACTIF IMMOBILISE	60 695,76	5 190,13	55 505,63	54 021,89
Stocks				
Marchandises	49 686,28		49 686,28	97 732,00
37100000 - MARCHANDISES	49 686,28		49 686,28	97 732,00
Clients et comptes rattachés	493 492,17		493 492,17	567 728,43
41100000 - CLIENTS	429 227,17		429 227,17	423 320,75
41810000 - Clients factures a etabli	64 265,00		64 265,00	144 407,68
Fournisseurs débiteurs	12 000,00		12 000,00	65 494,47
40100000 - FOURNISSEURS				65 494,47
40980000 - FOURNISSEURS RRR AVOIR	12 000,00		12 000,00	
Personnel	48 604,63		48 604,63	48 604,63
42460000 - RESERVES SPECIALES (ART	47 858,73		47 858,73	47 858,73
43730000 - AUDIENS	745,90		745,90	745,90
Etat, Impôts sur les bénéfices	40 057,00		40 057,00	40 057,00
44400000 - ETAT IMPOT SOCIETE	40 057,00		40 057,00	40 057,00
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	40 687,39		40 687,39	4 506,91
44562500 - TVA SUR IMMO 20%	316,05		316,05	
44566000 - TVA A 20%	14 510,69		14 510,69	
44566100 - TVA DEDUCTIBLE 2.1%	0,80		0,80	0,80
44566200 - TVA DEDUCTIBLE 5.5%	1 320,80		1 320,80	
44566300 - TVA DEDUCTIBLE 7%	0,65		0,65	0,65
44566500 - TVA DED AUTOLIQUEE UE	2 201,98		2 201,98	
44566900 - TVA DEDUCTIBLE INTRACO	30,42		30,42	2 930,24
44567000 - CREDIT TVA A REPORTER	22 306,00		22 306,00	
44571200 - TVA COLLECTEE 5.5%				1 575,22
Autres créances	5 176,09		5 176,09	11 720,70
45520000 - C/C IMHO				6 538,61
45668000 - ASSOCIES - OPERATIONS S	0,05		0,05	0,05
46700300 - CARTE AMEX	1 570,03		1 570,03	1 570,03
46700600 - AVANCE ERE EDITION	2 850,00		2 850,00	2 850,00
46700800 - MAGALI PARRA	61,10		61,10	61,10
46780100 - SAISIE ATTRIBUTION	694,91		694,91	694,91
47100000 - COMPTE D'ATTENTE				6,00
Divers				
Disponibilités	430,72		430,72	16 027,49
51205000 - QONTO	430,72		430,72	11 796,89
58000000 - VIREMENT INTERNES				4 230,60
ACTIF CIRCULANT	690 134,28		690 134,28	851 871,63

 **Bilan détaillé**

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
Charges constatées d'avance				18 549,00
48600000 - CHARGES CONSTATEES AV				18 549,00
COMPTES DE REGULARISATION				18 549,00
TOTAL ACTIF	750 830,04	5 190,13	745 639,91	924 442,52

 **Bilan détaillé**

	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
PASSIF		
Capital social ou individuel	80 000,00	80 000,00
10130000 - CAPITAL SOUSCRIT APPELE VERSE	80 000,00	80 000,00
Réserve légale	80,00	80,00
10610000 - RESERVE LEGALE	80,00	80,00
Report à nouveau	112 161,15	121 926,82
11000000 - REPORT A NOUVEAU	111 955,49	163 494,39
12000000 - Bénéfice		-41 798,31
53000000 - CAISSE	205,66	230,74
Résultat de l'exercice	-43 779,25	-9 740,59
CAPITAUX PROPRES	148 461,90	192 266,23
AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	17 559,63	53 559,63
Emprunts	17 550,63	53 550,63
16400000 - EMPRUNTS	17 550,63	53 550,63
Découverts et concours bancaires	9,00	9,00
51204000 - BRED	9,00	9,00
Emprunts et dettes financières diverses		8 011,00
16820000 - AUTRES EMPRUNTS MLP		8 011,00
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	74 127,57	57 289,33
45500000 - ASSOCIES COMPTES COURANTS	61 546,75	57 289,33
45520000 - C/C IMHO	12 580,82	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	257 646,61	427 287,16
40100000 - FOURNISSEURS	257 646,61	427 287,16
Personnel	3 434,12	4 664,12
42100000 - PERSONNEL REMUNERATIONS DUES	3 434,12	4 664,12
Organismes sociaux	80 882,70	74 557,58
43100000 - URSSAF	33 240,31	33 240,31
43150000 - MAISON DES ARTISTES	3 674,62	3 674,62
43160000 - AGESEA	18 915,64	12 590,52
43700000 - FORMATION PROFESSIONNELLE	1 389,26	1 389,26
43731000 - AGIRC	902,04	902,04
43732000 - ARRCO	8 502,53	8 502,53
43760000 - MUTUELLE ALLIANZ	10 796,30	10 796,30
43780000 - URSSAF DROITS ANNEXES	3 462,00	3 462,00
Dettes fiscales et sociales	222 917,26	171 462,76
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	136 155,44	89 796,06
44520000 - TVA DUE INTRACOMMUNAUTAIRE	30,42	
44521000 - TVA DUE AUTOLIQUEE UE PS	2 201,98	
44551000 - TVA A DECAISSER	78 497,83	77 182,83
44562500 - TVA SUR IMMO 20%		0,46
44566200 - TVA DEDUCTIBLE 5.5%		0,24
44566700 - TVA DEDUCTIBLE 10%	3 380,91	3 380,91
44566800 - TVA DEDUCTIBLE 20%	2 400,13	651,15
44571100 - TVA COLLECTEE 2.1%	375,80	1 224,10
44571200 - TVA COLLECTEE 5.5%	40 821,03	
44571300 - TVA COLLECTEE 10%	169,79	0,25
44571800 - TVA COLLECTEE 20%	5 175,39	858,88
44571900 - TVA COLLECTEE INTRACOM 20%		2 930,24
44587000 - TVA / FAE	3 102,16	
44587200 - TVA COLLECTEE EN ATTENTE 5.5%		3 567,00

 **Bilan détaillé**

	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
Autres dettes fiscales et sociales	2 445,00	2 445,00
44300000 - OPERATIONS PART.AVEC L'ETAT	2 445,00	2 445,00
Autres dettes	24 926,94	14 566,41
41100000 - CLIENTS		11 401,12
46700000 - AUTRES COMPTES DEBIT.OU CREDIT	3 165,29	3 165,29
46710000 - DEBITEURS ET CREDITEURS DIVERS	21 761,65	
DETTES	597 178,01	732 176,29
TOTAL PASSIF	745 639,91	924 442,52

 **Compte de résultat détaillé**

	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	%	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS						
Ventes de marchandises	1 867,22	0,52			1 867,22	
70700000 - VENTE DE MARCHANDISES	1 867,22	0,52			1 867,22	
Production vendue	356 107,95	99,48	716 023,33	100,00	-359 915,38	-50,27
70111100 - FOURNITURES FRANCE	1 022 532,35	285,64	945 826,02	132,09	76 706,33	8,11
70111910 - INVENDUS RECONNUS	-819 606,49	-228,96	-567 922,71	-79,32	-251 683,78	44,32
70112100 - FOURNITURES FRANCE	46 432,71	12,97	53 099,29	7,42	-6 666,58	-12,55
70112200 - FOURNITURES UE	28 900,30	8,07	-1 082,16	-0,15	29 982,46	NS
70112300 - FOURNITURES EXPORTS	192 626,03	53,81	117 613,21	16,43	75 012,82	63,78
70112900 - INVENDUS RECONNUS EXP	-139 631,06	-39,01	-83 420,44	-11,65	-56 210,62	67,38
70113000 - INVENDUS RECONNUS CEE			1 030,79	0,14	-1 030,79	-100,00
70113100 - INVENDUS RECONNUS EXP	-285,75	-0,08	13 678,40	1,91	-13 964,15	-102,09
70600000 - PRESTATION DE SERVICES	123,71	0,03	3 263,78	0,46	-3 140,07	-96,21
70600800 - PRESTATIONS DE SERVICE			24 816,90	3,47	-24 816,90	-100,00
70620000 - PUBLICITE	16 757,03	4,68	15 398,79	2,15	1 358,24	8,82
70830000 - LOCATIONS DIVERSES 19.6	5 496,00	1,54	6 092,50	0,85	-596,50	-9,79
70840000 - FRAIS ANNEXES	2 584,18	0,72	187 628,96	26,20	-185 044,78	-98,62
70841800 - FRAIS ANNEXES EXPORT	178,94	0,05			178,94	
Montant net du chiffre d'affaires	357 975,17	100,00	716 023,33	100,00	-358 048,16	-50,01
Autres produits	19,14	0,01	284 641,18	39,75	-284 622,04	-99,99
75800000 - PROD. DIVERS GESTION CO	19,14	0,01	26 341,18	3,68	-26 322,04	-99,93
78174000 - REPRISE SUR PROV CREAN			258 300,00	36,07	-258 300,00	-100,00
Total	357 994,31	100,01	1 000 664,51	139,75	-642 670,20	-64,22
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Var. Stock de marchandises	48 045,72	13,42	70 990,90	9,91	-22 945,18	-32,32
60370000 - VARIATION STOCKS MARCH	48 045,72	13,42	70 990,90	9,91	-22 945,18	-32,32
Achats de matières premières	3 116,67	0,87			3 116,67	
60800000 - FRAIS ACCESSOIRES	3 116,67	0,87			3 116,67	
Autres achats et charges externes	399 129,27	111,50	603 108,77	84,23	-203 979,50	-33,82
60400000 - ACHATS ETUDES & PRESTA	163 940,50	45,80	283 071,19	39,53	-119 130,69	-42,09
60401000 - ROYALTIES - DA	37 558,76	10,49			37 558,76	
60610000 - FOURNITURES EAU ENERGI			363,93	0,05	-363,93	-100,00
60630000 - FOURNITURES ENTRETIEN	744,41	0,21			744,41	
60631000 - FOURNITURES DIVERS	8 100,76	2,26			8 100,76	
60640000 - FOURNITURES ADMINISTRA	198,33	0,06	509,91	0,07	-311,58	-61,10
61110000 - FNS DIVERS PRESTATIONS	13 343,38	3,73	17 470,65	2,44	-4 127,27	-23,62
61320000 - LOCATIONS IMMOBILIERES	360,00	0,10	270,00	0,04	90,00	33,33
61350000 - LOCATIONS MOBILIERES	257,92	0,07	1 169,34	0,16	-911,42	-77,94
61800000 - DIVERS	11,00				11,00	
62210000 - COMMISSIONS&COUTAGES	193 060,69	53,93	247 130,98	34,51	-54 070,29	-21,88
62260000 - HONORAIRES	-21 191,70	-5,92	15 094,00	2,11	-36 285,70	-240,40
62270000 - FRAIS D'ACTES ET FORMALI	94,53	0,03	44,66	0,01	49,87	111,67
62300000 - PUBLICITE PUBLICA RELAT			152,49	0,02	-152,49	-100,00
62340000 - FESTIVALS	316,67	0,09			316,67	
62410000 - TRANSPORTS SUR ACHATS	60,00	0,02			60,00	
62440000 - TRANSPORTS ADMINISTRAT			38,00	0,01	-38,00	-100,00
62510000 - VOYAGES ET DEPLACEMENT	82,13	0,02	163,68	0,02	-81,55	-49,82
62560000 - MISSIONS	1 066,54	0,30	33 912,60	4,74	-32 846,06	-96,86
62600000 - FRAIS POSTAUX ET DE TELE	422,96	0,12	1 554,52	0,22	-1 131,56	-72,79

 **Compte de résultat détaillé**

	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	%	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
62700000 - FRAIS BANCAIRES ET ASSIM	-0,30		-306,00	-0,04	305,70	-99,90
62780000 - AUTRES FRAIS & COMM PRE	550,63	0,15	2 458,02	0,34	-1 907,39	-77,60
62784000 - ANCIEN FRAIS QONTO			10,80		-10,80	-100,00
62800000 - ABONNEMENTS	152,06	0,04			152,06	
Total	450 291,66	125,79	674 099,67	94,14	-223 808,01	-33,20
MARGE GLOBALE	-92 297,35	-25,78	326 564,84	45,61	-418 862,19	-128,26
CHARGES						
Impôts, taxes et versements assimilés			-500,00	-0,07	500,00	-100,00
63120000 - TAXE APPRENTISSAGE			-500,00	-0,07	500,00	-100,00
Salaires et Traitements			7 535,70	1,05	-7 535,70	-100,00
64110000 - SALAIRE APPOINT COMMIS			6 853,54	0,96	-6 853,54	-100,00
64120000 - CONGES PAYES			120,63	0,02	-120,63	-100,00
64130000 - PRIMES & GRATIFICATIONS			561,53	0,08	-561,53	-100,00
Charges sociales			2 420,55	0,34	-2 420,55	-100,00
64510000 - COTISATIONS URSSAF			557,06	0,08	-557,06	-100,00
64520000 - COTISATIONS MUTUELLES			1 093,46	0,15	-1 093,46	-100,00
64530000 - COTISATIONS CAISSES RET			661,52	0,09	-661,52	-100,00
64810000 - AUTRES CHARGES DE PERS			223,51	0,03	-223,51	-100,00
64900000 - CICE			-115,00	-0,02	115,00	-100,00
Amortissements et provisions	98,80	0,03	19,87		78,93	397,23
68112000 - DAP	98,80	0,03	19,87		78,93	397,23
Autres charges	8 137,21	2,27	322 398,25	45,03	-314 261,04	-97,48
65110000 - REDEV CONCESS BREV LIC	1 216,02	0,34	593,20	0,08	622,82	104,99
65160000 - DROITS AUTEURS	6 858,81	1,92	6 520,00	0,91	338,81	5,20
65180000 - AUTRES DROITS ET VALEUR	61,10	0,02	40,26	0,01	20,84	51,76
65800000 - CHARGES DIVERSES GESTI	1,28		315 244,79	44,03	-315 243,51	-100,00
Total	8 236,01	2,30	331 874,37	46,35	-323 638,36	-97,52
RESULTAT D'EXPLOITATION	-100 533,36	-28,08	-5 309,53	-0,74	-95 223,83	NS
Charges financières			1 431,06	0,20	-1 431,06	-100,00
66160000 - INTERETS BANCAIRES			1 431,06	0,20	-1 431,06	-100,00
Résultat financier			-1 431,06	-0,20	1 431,06	-100,00
RESULTAT COURANT	-100 533,36	-28,08	-6 740,59	-0,94	-93 792,77	NS
Produits exceptionnels	56 859,21	15,88			56 859,21	
77100000 - Produits except. s/opér. gestion	56 859,21	15,88			56 859,21	
Charges exceptionnelles	105,10	0,03	3 000,00	0,42	-2 894,90	-96,50
67100000 - CHARGES EXCEPT. OPERAT	105,10	0,03			105,10	
67500000 - VNCEAC			3 000,00	0,42	-3 000,00	-100,00
Résultat exceptionnel	56 754,11	15,85	-3 000,00	-0,42	59 754,11	NS
EXCEDENT OU PERTE	-43 779,25	-12,23	-9 740,59	-1,36	-34 038,66	349,45

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

**N° 2065-SD
2020**

Exercice ouvert le et clos le Régime simplifié d'imposition

Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe Régime Réel normal

Si PME innovantes, cocher la case

Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:		Adresse du siège social :	
SAS 2B2M			
SIRET	<input type="text" value="5 0 2 7 0 5 1 0 6 0 0 0 4 0"/>		
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	
83 rue de Reuilly			
75012 PARIS 12			

REGIME FISCAL DES GROUPES

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

SASU IMHO
16 rue Lamblardie 75012 PARIS

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf.notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33,1/3 % ou à 31% <input type="text"/>	Bénéfice imposable à 28% <input type="text"/>	Déficit <input type="text" value="43 779"/>
	Bénéfice imposable à 15% <input type="text" value="0"/>	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession, des brevets et droits de propriété industrielle assimilés au taux de 10% <input type="text"/>	

2 Plus-values

PV à long terme imposables à 19% Autres PV imposables à 19% PV à long terme imposables à 15% PV exonérées art. 238quindecies

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprises nouvelles art. 44 *sexies* Jeunes entreprises innovantes Zones franches urbaines Territoire entrepreneur, art 44 *octies* A Pôle de compétitivité

Entreprises nouvelles art. 44 *septies* Bassins urbains à dynamiser (BUD), art 44 *sexdecies* Zones franches d'activités art. 44 *quaterdecies* Autres dispositifs Zone de Restructuration de la défense, art. 44 *terdecies*

Sociétés d'investissements immobiliers cotées Zone de développement prioritaire, art. 44 *sepdecies* Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) Plus-values exonérées relevant du taux à 15 %

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : Dans le secteur productif, art. 244 quater W

D IMPUTATIONS (cf.notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf.notice de la déclaration n°2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%

F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNEES AU DEPÔT DE LA DECLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4

1 - Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (art. 223-I-1 *quinquies* C), cocher la case

2 - Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :

3 - Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n°2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 *quinquies* C-I-2), cocher la case dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :

G COMPTABILITE INFORMATISEE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI Si oui, indication du logiciel utilisé : Cegid Expert Comptabilité

Viseur conventionné Visa : CGA

Nom, adresse, téléphone, Télécopie
- du comptable : SAS COREFID
24 rue du 4 septembre 75002 PARIS 02 Tél : 01.44.56.94.94

- du conseil : Tél :

- du CGA ou du viseur conventionné : Tél :

- N° d'agrément : Tél :

Désignation de l'entreprise : SAS 2B2M		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12				
Adresse de l'entreprise : 83 rue de Reuilly 75012 PARIS 12		Durée de l'exercice précédent* 12				
Numéro SIRET* 5 0 2 7 0 5 1 0 6 0 0 0 4 0			Néant <input type="checkbox"/> *			
Exercice N clos le, 31/12/2019						
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3		
Capital souscrit non appelé (I)		AA				
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC		
		Frais de développement *	CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	3 967	
		Fonds commercial (1)	AH	AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO		
		Constructions	AP	AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS		
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	5 190	
		Immobilisations en cours	AV	AW		
		Avances et acomptes	AX	AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
		Autres participations	CU	CV	48 400	
		Créances rattachées à des participations	BB	BC		
		Autres titres immobilisés	BD	BE		
Prêts		BF	BG			
Autres immobilisations financières*		BH	BI	1 655		
TOTAL (II)		BJ	BK	5 190	55 505	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
		En cours de production de biens	BN	BO		
		En cours de production de services	BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
		Marchandises	BT	BU	49 686	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	493 492	
		Autres créances (3)	BZ	CA	146 525	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE		
	Disponibilités	CF	CG	430		
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI			
	TOTAL (III)	CJ	CK	690 134		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Écarts de conversion actif* (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	750 830	IA	5 190
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	(3) Part à plus d'un an		CR	
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :	Créances :			

Désignation de l'entreprise		SAS 2B2M		Néant <input type="checkbox"/> *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 80 000)	DA	80 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Écarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	80		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG			
	Report à nouveau	DH	112 161		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(43 779)		
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		TOTAL (I)	DL	148 461	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	17 559		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV	74 127		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	257 646		
	Dettes fiscales et sociales	DY	222 917		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	24 926		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC	597 178		
	Écarts de conversion passif* (V)	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	745 639		
RENVois	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC			
		ID			
		IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	579 627			
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	9			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

		Exercice N				Néant <input type="checkbox"/> *		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	1 867	FB		FC	1 867	
	Production vendue { biens * services *	FD	249 358	FE	81 609	FF	330 968	
		FG	24 960	FH	178	FI	25 139	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	276 186	FK	81 788	FL	357 975	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP		
	Autres produits (1) (11)					FQ	19	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	357 994
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT	48 045	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	3 116	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	399 129	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX		
	Salaires et traitements*					FY		
	Charges sociales (10)					FZ		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	98
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
Autres charges (12)					GE	8 137		
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	458 527	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(100 533)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR		
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(100 533)	

Désignation de l'entreprise SAS 2B2M		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA 56 859
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD 56 859
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE 105
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH 105
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI 56 754	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL 414 853	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM 458 632	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN (43 779)	
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY	
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier *	HP	
	{ - Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5			
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4 8 135		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives A6	obligatoires A9	
	Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8	
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N		
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	105		
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		56 859	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
	Charges antérieures	Produits antérieurs	

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS 2B2M										Néant <input type="checkbox"/> *	
INCORP.	CADRE A	IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1	Augmentations				
							Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3		
		Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CZ		D8		D9	
		Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				KD	3 967	KE		KF	
CORPORELLES		Terrains				KG		KH		KI	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO	
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants	M2		KP		KQ		KR	
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants	M3		KS		KT		KU	
		Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV		KW		KX	
		Matériel de transport*				KY		KZ		LA	
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	5 091	LC		LD	1 582
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG	
		Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ	
		Avances et acomptes				LK		LL		LM	
		TOTAL III				LN	5 091	LO		LP	1 582
	FINANCIÈRES		Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T
		Autres participations				8U	48 400	8V		8W	
		Autres titres immobilisés				1P		1R		1S	
		Prêts et autres immobilisations financières				1T	1 655	1U		1V	
		TOTAL IV				1Q	50 055	1R		1S	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	59 113	ØH		ØJ	1 582	
INCORP.	CADRE B	IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3	Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
						par virement de poste à poste à poste 1	par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4		
		Frais d'établissement et de développement TOTAL I				IN		CØ		DØ	
		Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				IO		LV	3 967	LW	1X
CORPORELLES		Terrains				IP		LX		LY	LZ
	Constructions	Sur sol propre				IQ		MA		MB	MC
		Sur sol d'autrui				IR		MD		ME	MF
		Inst. gales, agencts et am. des constructions				IS		MG		MH	MI
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT		MJ		MK	ML
		Inst. gales., agencts, aménagements divers				IU		MM		MN	MO
		Matériel de transport				IV		MP		MQ	MR
		Matériel de bureau et informatique, mobilier				IW		MS	6 673	MT	MU
		Emballages récupérables et divers *				IX		MV		MW	MX
		Immobilisations corporelles en cours				MY		MZ		NA	NB
	Avances et acomptes				NC		ND		NE	NF	
	TOTAL III				IY		NG	6 673	NH	NI	
FINANCIÈRES		Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		ØU		M7	ØW
		Autres participations				1Ø		ØX	48 400	ØY	ØZ
		Autres titres immobilisés				11		2B		2C	2D
		Prêts et autres immobilisations financières				12		2E	1 655	2F	2G
		TOTAL IV				13		NJ	50 055	NK	2H
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				14		ØK	60 695	ØL	ØM	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

* (Ne pas reporter le montant des centimes)

Cegid Group

Désignation de l'entreprise <u>SAS 2B2M</u>	Néant <input type="checkbox"/> *
---	----------------------------------

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE		PF		PG		PH	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements, aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations	Inst. générales., agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	5 091	QM	98	QN		QO	5 190
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
	TOTAL III	QU	5 091	QV	98	QW		QX	5 190
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	5 091	ØP	98	ØQ		ØR	5 190

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES													
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice				
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais établissements	TOTAL I	M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles	TOTAL II	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Ins. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participation	TOTAL IV	NL						NM						NO	
Total général (I+II+III+IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW		Total général non ventilé (NS+NT+NU)				NY		Total général non ventilé (NW-NY)				NZ	

CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*			
		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations				SP	SR

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS 2B2M

Néant *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
		1		2		3		4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
TOTAL I		3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
TOTAL II		5Z		TV		TW		TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { – incorporelles – corporelles – titres mis en équivalence – titres de participation – autres immobilisations financières (1) *	6A		6B		6C		6D	
		6E		6F		6G		6H	
		02		03		04		05	
		9U		9V		9W		9X	
		06		07		08		09	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
TOTAL III		7B		TY		TZ		UA	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C		UB		UC		UD	
Dont dotations et reprises { – d'exploitation – financières – exceptionnelles				UE		UF			
				UG		UH			
				UJ		UK			

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS 2B2M				Néant <input type="checkbox"/> *								
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut		A 1 an au plus		A plus d'un an				
				1		2		3				
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL	UM			UN					
	Prêts (1) (2)		UP	UR			US					
	Autres immobilisations financières		UT	UV	1 655			UW	1 655			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA									
	Autres créances clients		UX		493 492		493 492					
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêtés ou remis en garantie * (antérieurement constituée)* UO		ZI									
	Personnel et comptes rattachés		UY		47 858		47 858					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ		745		745					
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM		40 057		40 057				
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB		40 687		40 687				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN								
		Divers		VP								
	Groupe et associés (2)		VC									
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR		17 176		17 176					
	Charges constatées d'avance		VS									
TOTAUX		VT		641 672	VU	640 017	VV	1 655				
RENVOIS	(1)	Montant des		VD								
		- Prêts accordés en cours d'exercice		VE								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF								
RENVOIS				VD								
				VE								
				VF								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut		A 1 an au plus		A plus d'1 an et 5 ans au plus		A plus de 5 ans		
				1		2		3		4		
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y										
Autres emprunts obligataires (1)		7Z										
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	9		9						
	à plus d'1 an à l'origine		VH	17 550						17 550		
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A										
Fournisseurs et comptes rattachés		8B		257 646		257 646						
Personnel et comptes rattachés		8C		3 434		3 434						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D		80 882		80 882						
État et autres	Impôts sur les bénéfices		8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW		136 155		136 155					
collectivités publiques	Obligations cautionnées		VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ		2 445		2 445					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J										
Groupe et associés (2)		VI		74 127		74 127						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K		24 926		24 926						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ										
Produits constatés d'avance		8L										
TOTAUX		VY		597 178	VZ	579 627				17 550		
RENVOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ			(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	44 011			* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032				

Désignation de l'entreprise : SAS 2B2M						Néant <input type="checkbox"/> *		Exercice N, clos le : 31/12/2019				
I. RÉINTÉGRATIONS						BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE						
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)											
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)			WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			WE				
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)			WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)			WG				
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			RA	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))			RB				
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)			WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)			XX				
	Amendes et pénalités			WJ	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *			XZ				
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*											
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)											
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE			WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI			L7				
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme			- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)						I8		
				- imposées au taux de 0 %						ZN		
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*			- Plus-values nettes à court terme			- Plus-values soumises au régime des fusions			WN WO		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)									XR			
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3 et 212 du C.G.I.)			SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)			SW				
	Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)			SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro			M8				
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage									Y1			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage									Y3			
TOTAL I									WR			
II. DÉDUCTIONS						PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE						
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *									WS	43 779		
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)									WT			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme			- imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)						WV		
				- imposées au taux de 0 %						WH		
				- imposées au taux de 19%						WP		
				- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures						WW		
				- imputées sur les déficits antérieurs						XB		
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %									I6		
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*									WZ		
Régime des sociétés mères et des filiales *			(Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation						2A			
Produit net des actions et parts d'intérêts :									XA			
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)									ZX			
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.									ZY		
	Majoration d'amortissement*									XD		
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Reprise d'entreprises en difficultés (44 septies)			K9	Entreprises nouvelles 44 sexies			L2	Jeunes entreprises innovantes (44 sexies A)		L5
		Pôle de compétitivité hors CICE (44 undecies)			L6	Sociétés investissement immobilier cotée (art. 208C)			K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)		PA
Zone franche urbaine -TE (44 octies, octies A)			QV	Bassin d'emploi à redynamiser (44 duodecies)			1F	Zone franche d'activités NG (44 quaterdecies)		XC		
Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)			PP	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)			PC	Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)		PB		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)									XS			
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39decies)			X9	Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite			YH				
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies A)			YA	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies C)			YC				
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies B)			YB	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies D)			YD				
					Créance dé gagée par le report en arrière de déficit			ZI				
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage									Y2			
III. RÉSULTAT FISCAL						TOTAL II						
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :						bénéfice (I moins II)		XI				
						déficit (II moins I)			XJ	43 779		
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*								ZL				
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*									XL			
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)								XN	XO	43 779		

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS 2B2M</u>		Néant <input type="checkbox"/> *
I. SUIVI DES DÉFICITS		
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	141 023
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	
Déficits reportables (différence K4-K5)	K6	141 023
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)	YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	141 023
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES		
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1, 1 ^{er} bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice	ZT	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT		
(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1, 1 ^{er} bis Al. 2 du CGI *	ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *		
	8X	8Y
	8Z	9A
	9B	9C
Provisions pour dépréciation *		
	9D	9E
	9F	9G
	9H	9J
Charges à payer		
	9K	9L
	9M	9N
	9P	9R
	9S	9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN	YO
	↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.
 (1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Désignation de l'entreprise <u>SAS 2B2M</u>										Néant <input type="checkbox"/> *			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie			0C	121 926	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves		ZB				
							- Réserve légale		ZD				
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie			0D	(9 740)		- Autres réserves		ZE	25			
	Prélèvements sur les réserves			0E			Dividendes		ZF				
	TOTAL I			0F	112 186		Autres répartitions		ZG	112 161			
										Report à nouveau (N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)		ZH	112 186
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :			
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail					J7			YQ				
	- Engagements de crédit-bail immobilier								YR				
	- Effets portés à l'escompte et non échus								YS				
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNÉS	- Sous-traitance								YT	214 842			
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois					J8			XQ	617			
	- Personnel extérieur à l'entreprise								YU				
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)								SS	171 963			
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages								YV				
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles					ES			ST	11 705			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052								ZJ	399 129			
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE								YW				
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers					ZS			9Z				
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052								YX				
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée								YY	23 292			
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations								YZ	13 471			
DIVERS	- Montant brut des salaires *								0B				
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *								0S				
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *								ZK	%			
	- Numéro du centre de gestion agréé *			XP		- Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)			Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR	0		
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice								RG				
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217octies								RH				
RÉGIME DE GROUPE*	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.		JA	(43 779)	Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL				
					Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC				
	Groupe : résultat d'ensemble.		JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO				
					Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF				
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH	2	N° SIRET de la société mère du groupe	JJ	4 4 9 8 7 9 2 7 9 0 0 0 4 9						

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : SAS 2B2M

Néant ***A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE**

Nature et date d'acquisition des éléments cédés* ①		Valeur d'origine* ②	Valeur nette réévaluée* ③	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ④	Autres amortissements* ⑤	Valeur résiduelle ⑥
I. Immobilisations*	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES**Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées***

	Prix de vente ⑦	Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19 % (1) ⑪
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
I. Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
19	Divers (détail à donner sur une note annexe) *						
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑨							
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑩			(A)	(B) (ventilation par taux)		(C)	
CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % ⑪							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS 2B2M

Néant *

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ❶ ou 12,8 % ❷ .	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a <i>sexies-0</i> bis du CGI) ❶ *.	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a <i>sexies-0</i> du CGI) ❶ *.	

- ❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
- ❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ❶	Moins-values à 12,8 % ❷	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % ❸	Solde des moins-values à 12,8 % ❹
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ❶	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ❹	Solde des moins-values à reporter col ❷=❸+❹-❺-❻
	À 19 %, 16,5 % ⁽¹⁾ ou à 15 % ❷	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies-0</i> du CGI) ❸	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies-0 bis</i> du CGI) ❹	À 15 % Ou À 16,5 % ⁽¹⁾ ❺		
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SAS 2B2M	Néant <input checked="" type="checkbox"/> *
--	---

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5 ^e , 6 ^e , 7 ^e alinéas de l'art. 39-1-5 ^e du CGI)				
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS 2B2M Néant *

Exercice ouvert le : 01/01/2019 et clos le : 31/12/2019 Durée en nombre de mois 12

DECLARATION DES EFFECTIFS

Effectifs moyens du personnel	YP	
Dont apprentis	YF	
Dont handicapés	YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE

I Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	357 975
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT	
TOTAL 1	OX	357 975

II Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	19
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues	OF	
Variation positive des stocks	OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL 2	OM	19

III Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Achats	ON	213 659
Variation négative des stocks	OQ	48 045
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	187 968
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	8 137
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante	OY	
TOTAL 3	OJ	457 810

IV Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG	(99 816)
-----------------------------	-----------------------------	----	-----------

V Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330-CVAE pour multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)	SA	
---	----	--

Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD.

MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV	<input checked="" type="checkbox"/>
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX	357 975
Effectifs au sens de la CVAE	EY	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX	
Période de référence	GY	0 1 / 0 1 / 2 0 1 9 GZ 3 1 / 1 2 / 2 0 1 9
Date de cessation	HR	/ / / / / / / / / /

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

Formulaire obligatoire
(article 38 de l'ann. III au CGI)(liste des personnes ou groupes de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)1
1 (1)Néant *N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2019

N° SIRET 5 0 2 7 0 5 1 0 6 0 0 0 4 0

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS 2B2M

ADRESSE (voie) 83 rue de Reully

CODE POSTAL 75012 VILLE PARIS 12

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	800
---	----	---	--	----	-----

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	
---	----	--	--	----	--

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SASU Dénomination IMHO

N° SIREN (si société établie en France) 449879279 % de détention 100.00 Nb de parts ou actions 800

Adresse : N° 16 Voie rue Lamblardie

Code Postal 75012 Commune PARIS Pays FRANCE

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1	(1)
1	

Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2019

N° SIRET 5 0 2 7 0 5 1 0 6 0 0 0 4 0

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS 2B2M

ADRESSE (voie) 83 rue de Reuilly

CODE POSTAL 75012 VILLE PARIS 12

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

**PROCES VERBAL DE DELIBERATION
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 28/06/2020**

L'an deux mille vingt, le 28/06/2020 à 16 heures, les associés de la société 2B2M, société par actions simplifiée limitée au capital de 80 000 euros divisé en 800 actions de 100 euros chacune, ayant son siège social au 83 rue de Reuilly 75012 Paris se sont réunis en assemblée générale ordinaire, sur convocation de la présidence.

SONT PRESENTS :

- **La société IMHO, propriétaire de 100 actions, soit 80 000 euros représenté par Monsieur Maurer Benoît, Président**

L'intégralité du capital social étant représentée, l'assemblée peut valablement délibérer.

L'assemblée est présidée par, **Monsieur Maurer Benoît** représentant le président, de la SASU IMHO, associé unique.

Le président rappelle que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Rapport de la présidence sur la marche de la société au cours de l'exercice 2019;
2. Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019 et quitus à la présidence ;
3. Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2019;
4. Approbation des conventions visées aux articles L. 227-10 et suivants du code de commerce ;
5. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

BM

BM

Le président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'assemblée :

- les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2019,
- le rapport de gestion établi par le président,
- le texte du projet des résolutions soumises à l'assemblée.

Le président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Il est ensuite donné lecture à l'assemblée du rapport de la présidence. Cette lecture terminée, le président déclare la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées puis personne ne demandant plus la parole, le président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du président sur les comptes et opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2019, déclare approuver ledit rapport en toutes ses parties.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2019, se soldant par une perte nette comptable de 43 779 euros, les approuve tels qu'ils lui ont été présentés.

En conséquence, il donne quitus de l'exécution au président pour son mandat au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter la perte nette comptable de l'exercice 2019, qui s'élève à la somme de 43 779 euros, de la façon suivante :

- dotation de la perte au compte "report à nouveau" pour la totalité de la somme restante soit - 43 779 euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

BM

BM

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, prend acte de ce qu'aucune convention, visée aux articles L. 227-10 et suivants du code du commerce, n'a été conclue pendant l'exercice .

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au président de l'assemblée pour accomplir toutes formalités légales ou administratives résultant des décisions qui précèdent.
Elle donne aussi tous pouvoirs au président pour accomplir toutes les formalités légales ou administratives résultant des décisions qui suivent.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

*
* *

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 18 heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par les membres du bureau après lecture.

LES ASSOCIES



LE PRESIDENT



**2B
2M**

SAS 2B2M

**83, rue de Reuilly, 75012 Paris
SAS au capital de 80000 euros
R.C.S Paris B 502 705 106**

BM

BM